



Arles le 23 avril 2021

Rejetée par la totalité des organisations syndicales, cette réforme, suspendue par la pandémie, est remise en place pour le 1^{er} juillet.

D'après la CGT, 1 700 000 travailleurs en seraient pénalisés. Près d'un million de salariés perdraient en moyenne 17% de leur indemnisation et 360 000 d'entre eux passeraient de 885 € par mois à 622 €. A cela s'ajoute l'allongement du seuil d'ouverture des droits qui passe de 4 à 6 mois, plus la mise en place de la dégressivité des indemnités pourtant abandonnée en 2001. Au moment où l'on recense plus de 800 plans de licenciement dans le pays, cette réforme est bien une terrible régression pour l'ensemble du salariat. Les plus précaires qui perdront leur emploi basculeront dans l'enfer des minimas sociaux sans pouvoir être indemnisés. Au total, ce sont bien près de 1,7 million d'allocataires qui vont perdre totalement ou partiellement des droits, alors que, déjà, 6 chômeurs sur 10 n'étaient pas indemnisés avant la crise.

La CGT exige donc le retrait de la réforme assurance chômage et déposera tous les recours possibles.

La CGT exige la prolongation de l'année blanche pour les professionnels de la culture y compris les précaires et saisonniers.

La CGT exige des aides d'urgence, sans condition et immédiate, pour les dizaines de milliers d'apprentis sans employeur, les étudiants ou jeunes à la recherche d'un emploi inaccessible particulièrement en période de pseudo confinement. Les conditions d'ouverture de droits à l'assurance chômage doivent être supprimées pour ces jeunes, particulièrement pour ceux qui sont primo-demandeurs.

La CGT refuse ces nouveaux reculs en matière de droits sociaux et garanties collectives et se mobilise pour obliger le gouvernement à retirer sa réforme, comme il a été obligé de le faire sur la retraite à points dont les objectifs étaient les mêmes : baisse des droits et des pensions.

De très nombreux travailleurs et travailleuses dans le spectacle et la culture, avec des travailleuses et travailleurs précaires de différents métiers, sont entrés en mouvement et occupent depuis plusieurs semaines près de 100 lieux de (théâtres, salles de spectacle) et sont mobilisés à Arles et partout en France.

Les salariés précaires, saisonniers, intérimaires, extra-hôteliers, guides-conférenciers, livreurs des plateformes mènent en commun des actions professionnelles pour leur droit au travail, à un salaire juste et à une protection sociale intégrale qui les mettent réellement en sécurité.

Il est temps que l'argent produit par le travail serve à protéger les salariés, les privés d'emploi et les retraités.

Face aux gouvernements, actionnaires et patronat qui licencient, ferment les industries, les accueils de services publics, qui organisent le chômage et la précarité, nous maltraitent et cassent nos droits sociaux, élevons le rapport de force pour exiger le droit au travail et un travail avec des droits. Battons-nous pour la reconquête de nos industries, de nos services publics et de la construction d'un véritable droit à la démocratie culturelle.

L'Union Locale CGT d'Arles continuera à apporter une aide sans faille aux travailleurs et travailleuses de l'Art et de la Culture, aux précaires et aux privés d'emplois dans la lutte.

Ne lâchons rien, retrouvons-nous tous ensemble le 1^{er} mai à 10h30 place de la république.